GRAND PRIX DE BEZIERS SAINT THOMAS
05 novembre au 06 novembre 2022
Route de Bessan
34500 BEZIERS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE
Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs licenciés à la ffgolf ou licenciés d'une Fédération étrangère reconnue et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir §1.2.1-4 (3.Joueur)

Limites d'index : Dames index inférieur à 14.5
Messieurs index inférieur à 11.5

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 96 participants (Minimum Dames et Wild Card inclus)

Nombre total de joueurs *maximum*	**dont Dames** *minimum*	**Dont Pros** *maximum*	**dont wild cards** *maximum*
96	21	9	10

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Grands Prix : voir §1.2.1-4 (7.Champ des joueurs)

Note 1 : Le club doit réserver 10% de son champ de joueurs/joueuses aux licences Or U16 qui ne rentre pas via leur place au Mérite National ou par leur index.

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **21 octobre 2022.**
Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

FORME DE JEU

Stroke Play Brut / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Dames et 1 série Messieurs

Marques de départ : Messieurs : Marques **Blanches** Dames : Marques **Bleues**

Rappel : Epreuve non-fumeur : voir § 1.2.2 (I-5)

INSCRIPTION

Les inscriptions se font auprès du Club.

Renseignements auprès du Club organisateur :
golfsaintthomas.com
04 67 39 03 09 - info@golfsaintthomas.com

Date limite d'inscription : 21 octobre 2022 à minuit

Les droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) s'élèvent à maximum :

Adultes	80 €
Jeunes de 25 ans ou moins (nés en 1997 ou après)	40 €

Forfait : voir § 1.2.1-4 (13.Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours. **Départage :** Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Dames et Messieurs. Voir § 1.2.1-4 (7.Classement)

Les 3 premiers joueurs de chaque série seront récompensés.